New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

**Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick**

# Publication d'un nouveau dépliant pour prévenir les mauvais traitements envers les enfants (07/09/12)

NB 1140

le 12 septembre 2007

FREDERICTON (CNB) - Un nouveau dépliant a été publié pour aider les gens à reconnaître, à signaler et à prévenir les mauvais traitements envers les enfants.

***(Multimédias)***

Le dépliant, intitulé *Les mauvais traitements envers les enfants - les repérer, les signaler, les prévenir*, a été publié aujourd'hui par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB), en collaboration avec la GRC, la Dr David Stephen Memorial Foundation et le défenseur des droits des enfants et de la jeunesse.

« Certains hésitent parfois à signaler des cas de mauvais traitements envers les enfants », a expliqué la directrice générale du SPEIJ-NB, Deborah Doherty. « Ils ne savent peut-être pas ce qui constitue des mauvais traitements, au point de vue juridique, ou ne veulent pas se mêler des affaires familiales d'autrui. Cependant, nous avons tous le devoir de signaler aux autorités tout soupçon de cas de violence ou de négligence envers des enfants. Leur mieux-être en dépend. Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection des enfants et nous sommes tenus de signaler de tels cas. »

Le dépliant aidera les parents et le public à :

- définir la violence et la négligence envers les enfants;
- repérer les signes de mauvais traitements et de négligence;
- signaler les cas de mauvais traitements et de négligence;
- réagir face à un enfant qui dévoile des mauvais traitements;
- prévenir les cas de mauvais traitements et de négligence envers les enfants;
- protéger les jeunes utilisateurs d'Internet;
- répondre à quelques questions au sujet de la déclaration des cas de mauvais traitements et de négligence

Pour se procurer gratuitement un exemplaire de ce dépliant, il faut communiquer avec le SPEIJ-NB par courriel à l'adresse pleisnb@web.ca, par téléphone au 506-453-5369, ou par la poste, à l'adresse suivante : SPEIJ-NB, case postale 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1. Il est également possible de le consulter à partir du site Web du SPEIJ-NB, à l'adresse http://www.legal-info-legale.nb.ca.

2007-09-12

2008-02472/

PERSONNE-RESSOURCE : Deborah Doherty, directrice générale du SPEIJ-NB, 506-453-5369.

2007-09-12

---

**Communications Nouveau-Brunswick**
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité